

Politique environnementale d'intec

intec maintient, met en œuvre et améliore en permanence un système de gestion environnementale documenté conformément aux exigences de la norme ISO 14001:2015.

Nous reconnaissons l'impact de nos opérations sur l'environnement et visons à minimiser les effets nuisibles qui pourraient survenir.

En respectant notre engagement, nous allons :

- nous conformer à la législation environnementale pertinente et adopter une approche proactive face aux futures exigences et obligations,
- évaluer nos activités et opérations afin d'identifier les aspects importants qui peuvent avoir un impact sur l'environnement,
- contrôler et documenter tous les aspects environnementaux majeurs,
- améliorer notre performance environnementale en intégrant les considérations environnementales dans le processus de prise de décision et les méthodes, d'opération afin de minimiser l'impact environnemental et de prévenir la pollution,
- établir et publier des objectifs environnementaux clairs et surveiller nos résultats de performance environnementale pour s'assurer que les objectifs sont atteints,
- communiquer cette politique environnementale à tous les employés et les autres parties concernées,
- nous engager explicitement à la protection de l'environnement et la prévention de la pollution,
- nous engager à remplir les obligations de conformité,
- nous engager à améliorer constamment notre système de gestion environnementale et à améliorer notre performance environnementale.

De plus, nous nous engageons à prendre les mesures correctives appropriées si une non-conformité est décelée.

Bad Homburg, Août 2017

intec

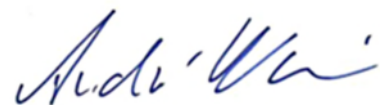
GOPA-International Energy Consultants GmbH



Dr. Radu T. Krohne
Président Directeur Général



Klaus Langschied
Directeur Général



Dr. Andreas Wiese
Directeur Général